

## CHAPITRE VI.

## MÉDICAMENTS ÉVACUANTS.

## I. — VOMITIFS.

## § 1. — Vomitifs tirés du règne végétal.

## IPÉCACUANHA.

## MATIÈRE MÉDICALE.

On désigne sous le nom d'*Ipécacuanha* (*Staph. Brasiliensis*) plusieurs racines originaire du Brésil et de quelques autres parties de l'Amérique méridionale. Ces différentes racines appartiennent, d'après les nouvelles recherches des botanistes, à trois genres principaux de la famille des Rutinacées, pentandrie monogyne de Linné. Ce sont : 1<sup>e</sup> l'*Ipécacuanha officinalis* ou *annulé* (*Radix Ipécacuanha*); 2<sup>e</sup> l'*Ipécacuanha strié* (*Radix psychotriae*); 3<sup>e</sup> l'*Ipécacuanha blanche* (*Radix richardsoniae*).

1<sup>e</sup> Caractères de l'*Ipécacuanha gris annulé* (Gris rougeâtre de Guibourt) (*Ipécacuanha gris rougeâtre de Lemery*, *Ipécacuanha gris de Mérat*). 2<sup>e</sup> l'*Ipécacuanha gris blanc* (Mérat) (*Ipécacuanha annulé majenja de Guibourt*). Ces différences sont dues sans doute à l'âge de la plante qui a pu fournir des racines plus grosses, et la composition variée du terrain, qui a peut-être exercé quelque influence sur la couleur de la racine.

2<sup>e</sup> *Ipécacuanha strié*.

(*Ipécacuanha gris cendré de Lemery*, *Ipécacuanha brun ou noir de quelques auteurs*). Cette espèce provient du *Peychotria americana* (Mutis) qui croît au Pérou; les racines en sont plus grosses que celles du précédent. L'écorce est d'un gris rougeâtre, sale à l'intérieur, griseâtre à l'intérieur, moins épaisse et moins dure. Elle prend, en vieillissant, une teinte noireâtre à l'intérieur, ce qui lui a fait donner le nom d'*Ipécacuanha noir*. La *medulla lignueux* est jaunâtre et percée de beaucoup de trous visibles à la loupe.

3<sup>e</sup> *Ipécacuanha blanche*.

L'*Ipécacuanha blanche* (Bergius, Lemery), *Ipécacuanha ovalis* de Guibourt, *blanche amygdalis* de Mérat, est fourni par le *Richardson*.

On trouve souvent dans le commerce mêlé à l'*Ipécacuanha annulé* deux variétés :

*serrata brasiliensis* (Gomes); plante qui croît aux environs de Rio-Janeiro, à la Vera-Cruz, etc. Les racines sont de grosseur variable, d'un gris blanchâtre à l'intérieur, et d'un blanc mat et farineux à l'extérieur. Il est aussi pourvu d'un *medullula lignueux*, et son écorce, qui paraît annelée au premier coup d'œil, est manifestement *ovalide*; sa cassure, observée au soleil, offre, suivant vers la circonférence, des points perles et séparants qu'on reconnaît à la loupe pour être des petits grains d'amidon.

L'*Ipécacuanha blanche* a une odeur de noisette; mais il n'est pas irritant comme l'*Ipécacuanha annulé*. On le désigne au Brésil sous le nom de *Pouya blanca do campo*.

Voici la composition de ces trois *Ipécacuanhas*:

Forces, Lignueux.				
rac. annelé.	rac. strié.	rac. blanche.		
Matière grasse,	3 des traces	12	2	
Cire,	6	8	8	
Emulsa.	16	1,15	9	8
Extraitif non vomitif,	0	2,45	x	x
Gomme,	10	3		
Amidon,	22	20	79	72
Lignueux,	20	66,60		
Perle,	4	5,80	x	x

On voit par cette analyse que l'écorce contient plus d'*émulsion* ou de principe actif que le lignueux, et que par conséquent l'*Ipécacuanha annulé gris possède plus de propriétés vomitives que l'*Ipécacuanha strié* et l'*Ipécacuanha blanche*.*

On rencontre fréquemment dans le commerce des faux *Ipécacuanhas* qu'on emploie dans quelques pays comme succédanés de l'*Ipécacuanha*. Ils appartiennent presque tous aux trois familles suivantes : *Violaceae*, *Euphorbiaceae*, *Apocynaceae*, et proviennent de diverses espèces faisant partie des gourds *Psola*, *Euphorbia*, *Cynanchum*, *Jessamine*, etc.

L'*Ipécacuanha gris annulé*, celui qui est le plus employé en France, a été analysé par M. Pelelier et Magendie, puis par M. Richard et Barrau; il a fourni à ces chimistes :

*Emulsa*, gomme, amidon, cire végétale, matière grasse huileuse, matière extractive.

L'*emulsa* existe dans les racines d'*Ipécacuanha* à l'état salin; elle est en étoiles brunes, rougeâtres tronconoides, d'une saveur amère, très-soluble dans l'eau chaude, moins dans l'eau froide; fusible à 50° environ.

On l'obtient en faisant macérer pendant quelques jours une partie d'*Ipécacuanha* pulvérisé dans 4 parties d'alcool à 60° centigr. (Cet alcool est passé avec expression et l'on filtre; on soumet le marc à une nouvelle macération dans 3 parties d'alcool, on exprime et on filtre de nouveau; on distille ensuite les liquides réunis; on dissout le résidu dans 1 partie d'eau froide, et l'on filtre; puis on évapore à l'étuve jusqu'à séchité. C'est l'*émulsion impure*, l'*émulsion médicinale*, que l'on obtient; l'*émulsion pure* n'est presque jamais employée.)

Poudre d'*Ipécacuanha*.

On pulvérise l'*Ipécacuanha* jusqu'aux deux tiers; on le triture dans un mortier, de manière à détacher la partie corticale du médiculum liquide, qui est beaucoup moins actif. La force de la poudre d'*Ipécacuanha* est un quart plus grande que celle de la racine, précisément à cause de la séparation du médiculum.

Tablette d'*Ipécacuanha au chocolat*.

(Tablettes de Vanlenton.)

Pr. : Ipécacuanha pulvérisé, 1 part.  
Chocolat à la camille, 12

Faites liqueur le chocolat à une douce chaleur; incorporez la poudre d'*Ipécacuanha*, divisez la masse en parties de 18 grammes (65 centigrammes) que vous roulez en boules, et auxquelles vous ferez prendre une forme hémisphérique, en les mettant, pendant quelques instants, sur une plaque de fer-blanc chauffée.

Ces tablettes sont d'un usage très-commun pour les enfants.

## Produits par l'eau.

On emploie l'*Ipécacuanha* en infusion, ou plutôt en décoction.

## Potion antidiarrhéique (Spielmann).

Pr. : Ipécacuanha, 8 gramm. (2 gros).  
Eau, 375 (12 onz.).

On partage l'eau en trois doses, et chacune d'elles sera successivement à faire une décoction. La quantité totale du produit doit être de 192 grammes (6 onces). On y ajoute sirop de gomme 64 grammes (2 onces). On administre en trois fois, à trois heures d'intervalle.

## Poudre vomitive (Hg. Nocker).

Pr. : Ipécacuanha en poudre, 2 gramm.  
Tartre stibié, 5 cent.

Divisez en quatre paquets que l'on administre à dix minutes d'intervalle. Par l'autre. On fait boire de l'eau chaude au malade pour faciliter les vomissements.

On prépare aussi un extrait aqueux qui est peu employé.

## Produits par l'alcool.

L'alcool à 60° centigr. dépose la l'*Ipécacuanha* de toutes ses parties actives.

Teinture alcoolique d'*Ipécacuanha*.

Pr. : Ipécacuanha, 1 part.  
Alcool à 56° (21 Cest.), 4

*Extrait d'Ipécacuanha (Codex).*

On soumet la poudre d'Ipécacuanha avec la moitié de son poids d'alcool, et on l'introduit en l'assant modérément dans l'appareil à fixivation. Au bout de douze heures, on laisse avec trois parties d'alcool, et on déplace celui-ci par de l'eau; on distille les bouteurs alcooliques, et l'on évapore le résidu en consistance d'extrait.

*Saccharoïd d'Ipécacuanha.*

Pr.: Tincture alcoolique d'Ipécacuanha, 15 part.

Sucre blanc, 7

Mélangez et séchez à l'étuve.

4 grammes (1 gros) du saccharoïd représentent 21/2 centigrammes (1/2 grain) d'extrait.

Les tablettes d'Ipécacuanha du codex renferment chacune 1/4 de grain de poudre.

*Sirup d'Ipécacuanha.*

Pr.: Extrait alcoolique d'Ipécacuanha, 32 grammes.

Eau distillée, 150

Sirup simple, 4,500

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau, filtrer la dissolution; ajoutez-la au sirup bouillant, et faites cuire jusqu'à 30°. 32 grammes (1 once) du sirup contiennent 20 centigrammes (1 graine) d'extrait.

*Produit par le vin.*

Pr.: Ipécacuanha, 1 part.

Vin d'Espagne, 32

F. S. A. (Pharm. de Londres).

*Sirup de Dussart.*  
(Sirup d'Ipécacuanha composé.)

Pr.: Ipécacuanha,	32 grammes.
Sucre,	96
Vin blanc,	750

On fait macérer pendant vingt-quatre heures; on passe et l'on ajoute au résidu:

Sorpolet,	32 grammes.
Coquefond,	125
Sulfate de magnésie,	96
Eau bouillante,	8,000

On laisse infuser pendant douze heures; on passe avec expression, et l'on ajoute la liqueur vincente, plus:

Eau de fleur d'oranger,	750 grammes.
-------------------------	--------------

On fait, avec un poids de sucre double de celui de la liqueur, un sirop par solution au bain-marie; puis on le passe au blanchet.

Ce sirop est fréquemment employé et avec beaucoup de succès contre la toux convulsive (cough-sue) chez les enfants.

N'oubliez pas que l'Ipécacuanha fait aussi partie intégrante de la poudre de Doser, si employée en Angleterre.

Le principe actif de l'Ipécacuanha l'émettine, a été administré souvent par Magendie; il le donnait sous forme de tablettes et de sirop.

C'est l'émettine brune (émettine médicinale), et non l'émettine pure, que l'on doit employer.

L'efficacité de ce médicament n'est pas encore assez bien démontrée, pour qu'il soit définitivement introduit dans la thérapie.

## THÉRAPEUTIQUE.

La racine de l'Ipécacuanha n'a commencé à être connue qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle: ce fut Pison qui l'introduisit dans la thérapeutique, et qui parla de ses propriétés antidysentériques, déjà bien constatées au Brésil. Mais c'est à peine si les médecins firent attention à ce qu'avait écrit Pison, qui se recommandait à la considération des savants plutôt par des connaissances botaniques que par son expérience médicale. En vain un médecin nommé Legras, qui avait fait trois fois le voyage d'Amérique, rapporta-t-il en France de l'Ipécacuanha, et en fit-il vendre publiquement; le nouveau remède ne devait trouver de crédit que par le charlatanisme. En effet, en 1686, à l'époque à peu près où le fameux remède de Talbot, le quinquina, avait valu à son inventeur les faveurs du roi de France et une fortune considérable, un marchand français, nommé Grenier, séduit sans doute par l'exemple, rapporta du Brésil 75 kilogrammes (150 livres) de racines d'Ipécacuanha; et ne sachant comment en tirer parti et comment donner crédit

à son remède, il s'associa un médecin hollandais qui exerçait à Paris, Adrieo Helvétius, à qui il fit connaître les vertus antidysentériques de l'Ipécacuanha. Helvétius expérimenta d'abord sur des hommes obscurs, puis sur des gens d'une condition élevée, puis enfin sur le dauphin lui-même, qu'il guérit d'un flux de sang; et il obtint alors de Louis XIV l'autorisation de faire à l'Hôtel-Dieu de Paris des expériences publiques sur les vertus antidysentériques de son arcone. Ces expériences ayant réussi, il obtint du roi le privilège exclusif de débiter son remède, et il reçut en outre une récompense de mille livres. Cependant Helvétius, en associé peu scrupuleux, gardait pour lui honneurs et profits: Grenier alors voulut revendiquer sa part; de là un procès en parlement, que ce dernier perdit. Indigné de la mauvaise foi d'Helvétius, Grenier divulguait le secret, et désormais l'Ipécacuanha fut du domaine public.

Avant d'étudier les propriétés thérapeutiques de l'Ipécacuanha, il est bon de nous arrêter un instant sur ses effets, indépendamment de toute maladie.

*Action de l'Ipécacuanha sur l'homme sain.*

Les expériences les plus curieuses qui aient été faites sur les effets physiologiques de l'Ipécacuanha sont dues à M. Bretonneau, de Tours. Ce praticien constata, en effet, que la poudre d'Ipécacuanha, mise en contact avec la peau dépouillée de son épiderme, suscitait une inflammation locale des plus énergiques; qu'une petite pincée de cette poudre insufflée dans l'œil d'un chien donnait lieu à une phlegmasie oculaire tellement intense, que la cornée était quelquefois perforée. Il démontra donc que l'Ipécacuanha était un agent d'irritation locale, et il pensa que ses propriétés vomitives et purgatives devaient être attribuées à l'inflammation qu'il déterminait sur la membrane muqueuse gastro-intestinale. Plus tard, Hammay, de Glasgow, corrobora par les expériences de M. Bretonneau, à fait, avec 8 grammes de poudre d'Ipécacuanha, 8 grammes d'huile d'olive et 15 grammes d'axonge, une pommade irritante qui peut remplacer, pour l'usage externe l'huile de croton tiglinum.

Donné à l'intérieur et mis en contact soit avec l'estomac, soit avec le rectum, il cause un inflammation locale que l'autopsie démontre, inflammation beaucoup plus intense qu'on ne pourrait le supposer en ayant égard à l'apparente innocuité du remède.

Les expériences de M. Bretonneau n'infirment en rien les résultats thérapeutiques de nos devanciers; elles les expliquent d'une manière plus satisfaisante; et nous verrons, en effet, qu'il est très-facile de concilier l'action irritante locale de l'Ipécacuanha et son action curative dans la gastrite et la dysentérie.

L'Ipécacuanha introduit dans l'estomac détermine des vomissements tellement constants, que cette substance est placée, parmi les vomitifs, à côté du tartrate stibié.

L'effet vomitif de l'Ipécacuanha est moins rapide que celui que l'on obtient par les préparations antimoniales; mais il dure plus longtemps. Il est également moins sûr, parce que la poudre qui ne peut être dissoute est quelquefois entièrement rejetée par le premier vomissement, et par conséquent n'a plus d'action. Les doses à l'aide desquelles on obtient le vomissement sont extrêmement variables: tel vomit avec 10 centigrammes (2 grains), et même avec une quantité beaucoup moindre; tel autre vomit à peine avec 1 gramme 20 centigrammes ou 1 gramme 80 centigrammes (24 ou 36 grains). Le moyen le plus sûr pour obtenir des effets vomitifs, c'est de donner l'Ipécacuanha très-finement pulvérisé, delayé dans une assez grande quantité d'infusion chaude; mais il faut le faire prendre à petites doses, répétées souvent: ainsi 2 grammes (un demi-gros) seront divisés en quatre prises, que le malade avalera delayées dans de l'eau toutes les dix minutes. Les avantages de ce mode d'administration sont bien évidents. Si la première dose provoque un vomissement, on donne immédiatement la seconde; si sous l'influence de celle-ci, les vomissements sont suffisamment abondants on cesse l'Ipécacuanha; dans le cas contraire, on passe à la troisième, à la quatrième.

Si, au contraire, on donne en une fois toute la quantité d'Ipécacuanha que l'on doit administrer, la poudre émétique peut être rejettée dès le premier vomissement, et tout s'arrête. Le mode d'administration est donc ici d'une grande importance: quant aux doses, elles doivent toujours être plutôt trop fortes que trop faibles, et il n'y a aucun inconvénient à les donner plus considérables qu'il n'est strictement nécessaire pour arriver à l'effet vomitif; la raison en est que les vomissements entraînent au dehors la plus grande partie de la poudre ingérée. Ainsi, chez les enfants à la mamelle, n'hésitons-nous jamais à prescrire 13 à 20 centigrammes (3 à 4 grains) d'Ipécacuanha en quatre prises, à 10 minutes d'intervalle; 60 centigrammes (12 grains) chez les enfants de deux à 12 ans; 1 gramme (20 grains) de douze à dix-huit ans; de 1 gramme 20 centigrammes à 2 grammes (24 à 40 grains) chez les adultes.

Il arrive, quoique assez rarement, que la poudre d'Ipécacuanha soit conservée dans l'estomac et ne détermine aucun vomissement; dans ce cas, elle purge ordinairement: cet effet purgatif est même obtenu à peu près dans la moitié des cas chez les personnes qui ont suffisamment vomi sous l'influence du médicament; mais il ne se prolonge pas au delà de quelques heures; il s'accompagne rarement de fortes coliques.

Lorsque l'on fait prendre l'Ipécacuanha à doses très-minimes, 1 centigramme (un cinquième de grain), par exemple, toutes les demi-heures, toutes les heures, toutes les deux heures, on jette le patient dans un état de malaise indéfinissable, avec mal de cœur, tendance à la lipothymie, sueurs générales, etc., etc. Cet état que le médecin cherche quelquefois à obtenir, a sur certaines maladies une influence puissante que nous tâcherons d'analyser dans l'article général sur la médication évacuante.

*Action thérapeutique de l'Ipécacuanha.*

Pison, qui le premier a fait connaître l'Ipécacuanha, l'appelle *sarcum anchora*, *quia nullum prestantis ac tutius, in plerisque alii fluxibus, cum vel siccis sanguine, compescendis, natura excoxitarit remedium*. Cette réputation dans le traitement de la dysentérie et des flux de ventre était telle, que cette racine avait pris la dénomination de *racine antidysentérique*. Cette propriété de l'Ipécacuanha a été admise presque sans contestation jusqu'à la fin du siècle dernier. Presque tous les praticiens les plus gravés l'ont reconnue et proclamée dans leurs écrits. Administré à temps, c'est-à-dire dans les premiers jours de la maladie, quand les évacuations sont encore ensanglantées et qu'rien n'indique la gangrène de la membrane muqueuse, ce vomitif calme les coliques, diminue le nombre des déjections et l'abondance de l'exhalation sanguine. On revient au même moyen deux et trois fois, en laissant six, douze, vingt-quatre, quarante-huit heures d'intervalle, suivant l'effet que l'on a obtenu par la première administration du remède. Enfin il ne faut pas craindre de donner de l'Ipécacuanha après huit, quatorze jours, et même davantage, si les accidents dysentériques n'ont pas eu une grande gravité, et si cependant la santé générale et surtout les fonctions digestives restent profondément troublées.

L'effet de l'Ipécacuanha dans la dysentérie est d'autant plus certain, qu'il a donné lieu à des garde-robés. Quand, au contraire, ce médicament ne purge pas, il a moins d'action, et même Cullen nie que, dans ce cas, il en ait aucune; aussi pense-t-il qu'il agit ici comme laxatif (*First lines of the practice of physic. Vol. III, p. 115*).

Le mode d'administration de l'Ipécacuanha dans la dysentérie doit être étudié avec soin; et si les praticiens qui, de nos jours, voudront employer ce médicament concluaient à son inefficacité ou à son danger sans avoir suivi la méthode indiquée par leurs devanciers, ce serait eux qu'il faudrait accuser et non pas l'Ipécacuanha.

Pison (voyez Cullen, *Mot. méd.*, t. II, p. 477) voulait que l'on donnât 2 gros (8 grammes) de racine d'Ipécacuanha infusée ou bouillie dans 4 onces (120 grammes) d'eau; il répétait la dose, si besoin était. Ce médecin semblait compter plus spécialement sur l'action purgative du médicament, et cependant il regardait comme utile qu'il provoquât en même temps la vomissement. Degner (*Dissent. bilios.*, p. 134) donnait aux adultes un demi-gros ou 2 scrupules (2 à 3 grammes) de poudre d'Ipécacuanha. Pringle (*Dis. of the array*) en donnait un scrupule (1 gramme 20 cent.) et ajoutait pour les malades vigoureux 1 grain ou 2 de tartre atibé. Que si les coliques étaient très-violentes, il donnait 3 grains (25 centigrammes) de cette même poudre toutes les heures, jusqu'à ce que la diarrhée survînt. Hillary (*Air and diseases of Barbadoes*) donnait 3 grains (15 centigrammes) de trois en trois heures, jusqu'à ce qu'il eût déterminé un effet purgatif. La méthode de Cleghorn (*Diseases of Minorca*) ne diffère presque pas de celle de Hillary.

Dans la diarrhée simple qui se lie à un état saburral de l'estomac (à

L'article général sur la *Médication évacuante*, nous nous expliquerons sur ce que nous entendons par là), l'Ipécacuanha fait cesser les accidents presque immédiatement. Dans ce cas, on le donne à dose vomitive, 24 grains (4 grammes 20 cent.) en quatre prises, en laissant dix minutes d'intervalle entre chaque prise.

Mais dans la diarrhée chronique, lorsque l'on n'a pas lieu de supposer qu'elle soit sous la dépendance de la phthisie tuberculeuse ou d'ulcérations simples de la membrane muqueuse, l'Ipécacuanha se donne à petites doses, 1 grain ou 2 (3 à 10 centigrammes) de deux heures en deux heures, dans un véhicule convenable, de manière à ne provoquer ni vomissements ni évacuations alvines.

M. Monard frères, médecins dans nos possessions d'Afrique, ont eu l'idée, dans les diarrhées chroniques, d'associer l'Ipécacuanha au calomel et à l'opium. Leur moyen consiste dans l'usage continué pendant quatre ou cinq jours des pilules suivantes, à doses décroissantes : Calomel, 30 centigr. (6 grains). — Ipécacuanha, 60 centigr. (12 grains). — Opium gommeux, 10 centigr (2 grains). — Faites neuf pilules. — Premier jour, quatre pilules le matin, d'heure en heure; deux le soir. — Deuxième jour, *idem*. — Troisième et quatrième jour, quatre pilules. — Cinquième jour, deux le matin seulement. — Ce traitement dure rarement plus de huit jours.

Cesser à cause de la salivation qui survient au bout de quelques jours.

Secouer le soir la médication par une potion opiacée.

Dans la diarrhée des enfants, nous donnons, avec grand avantage, une fois par jour, une poudre composée de 1 centigr. de calomel, 5 centigr. d'Ipécacuanha, 1 gramme de sucre, et 1 goutte de laudanum de Sydenham.

L'influence de l'Ipécacuanha sur l'appareil respiratoire est fort remarquable. Nous avons connu à Tours et à Saint-Germain-en-Laye deux pharmaciens qui étaient pris d'un accès d'asthme toutes les fois qu'on ouvrait dans leur boutique le flacon renfermant l'Ipécacuanha en poudre. On trouve, dans les *Transactions philosophiques bréviées*, tome II, page 69, la relation d'un fait absolument semblable. Les lois pathologiques que nous avons établies en traitant de la médication substitutive expliquent jusqu'à un certain point les bons effets de l'Ipécacuanha dans l'asthme nerveux et dans l'asthme humide; mais quelle que soit l'explication, il faut admettre le fait. Or, l'expérience démontre que dans les catarrhes chroniques accompagnés de symptômes nerveux, l'Ipécacuanha, donné à doses très-faibles et très-souvent répétées, favorise l'expectoration et diminue l'oppression: dans l'asthme sec nerveux on fait cesser quelquefois immédiatement l'accès en faisant vomir avec 24 ou 36 grains (1 gramme et demi à 2 grammes) d'Ipécacuanha. Dans la dyspnée habituelle, celle même qui est liée à un emphysème pulmonaire ou à une maladie du cœur peu avancée, l'usage habituel des pastilles d'Ipécacuanha donne du soulagement, sans qu'il soit possible de l'expliquer par la révulsion sécrétatoire exercée sur la membrane muqueuse gastro-intestinale, attendu qu'administré de cette manière l'Ipécacuanha constipe plus qu'il ne dévoit.

C'est avec le même avantage qu'on donne cette substance dans le cours de la coqueluche. Pendant le premier mois de cette maladie, il est bon de faire vomir les enfants tous les deux jours avec 8 ou 10 grains (40 à 50 centigrammes) d'Ipécacuanha pris en une dose; et plus tard, de petites doses seront utiles. Sans doute par ce moyen on ne fait pas qu'une coqueluche dure quinze jours au lieu de deux mois et demi ou trois mois, mais on fait que les quintes sont moins fréquentes et moins longues, que le poumon s'enflamme plus rarement, et que l'appétit des enfants se soutient et permet l'alimentation, ce qui, suivant nous, est d'une extrême importance.

Parmi les maladies pour lesquelles on administre l'Ipécacuanha, nous avons signalé en première ligne la dysentérite. Si contre cette redoutable affection, la racine du Brésil mérite, à certains égards, le nom de spécifique, il est un autre état de l'économie dans lequel l'Ipécacuanha n'est pas moins héroïque: nous voulons parler de l'état puerpéral, ou plutôt des maladies qui compliquent l'état puerpéral.

Dans un pays comme le nôtre, où l'anatomie pathologique a envahi la pathologie, il est assez singulier de vouloir donner une place dans le cadre nosologique à ce que l'on appelle *état puerpéral*; mais si singulière que soit cette dénomination, nous sommes forcés de l'adopter faute de mieux, et nos lecteurs seront peut-être disposés à prendre le même parti que nous, lorsque nous leur aurons donné quelques explications.

Quoique la grossesse soit un état physiologique, elle n'en apporte pas moins une perturbation profonde dans l'économie. La circulation générale et capillaire, l'état du sang, l'influence nerveuse, les actes nutritifs sont bien profondément modifiés. Au moment de l'accouchement il s'opère un changement subit, accompagné de circonstances qui sont perturbatrices au plus haut degré. Le ventre, dont tous les viscères étaient comprimés, se débarrasse brusquement du produit de la conception, et une circulation facile succède à la gêne considérable que le sang éprouvait dans son cours. Une hémorragie très-abondante accompagne toujours l'enfantement; ajoutez à cela l'épuisement causé par de vives souffrances et des efforts prolongés.

Cette réunion de circonstances est déjà suffisante pour mettre l'économie dans un état spécial ordinairement fâcheux. Mais ce n'est pas tout; le placenta, violemment détaché de la surface utérine, laisse une plaie qui suppure, car les lochies sont une véritable suppuration; d'un autre côté, une fluxion active et fébrile s'établit du côté des mamelles.

Or, nous le demandons, est-il beaucoup de scènes morbides aussi complexes que celle de l'enfantement, et la femme ne se trouve-t-elle pas dans un état tout particulier, état dans lequel elle est accessible à mille causes maladiives, état dans lequel elle éprouve une multitude de désordres plus ou moins graves?

Cet état, nous l'appelons *état puerpéral*, désignant par là l'ensemble des conditions spéciales dans lesquelles se trouve la femme nouvellement accouchée.

Nous disons que la femme se trouve dans des conditions toutes spéciales,

et cette assertion n'est pas difficile à prouver. Et d'abord l'enfantement, cette cause morbide toute particulière, suffirait à lui seul pour constituer la *spécialité de l'état puerpéral*; mais si des causes nous descendent aux effets, nous verrons que les influences de l'état puerpéral sur l'économie sont toutes *spéciales elles-mêmes*; et, pour plus de simplicité, ne jugeons la chose que dans l'ordre pathologique. Dans quelles autres conditions de l'économie voit-on une phlegmasie de la plèvre, du péritoine, du péricarde, des méninges, passer presque instantanément à la suppuration, et tuer avec une rapidité foudroyante? Dans quelles autres conditions de l'économie voit-on toutes les veines du corps s'enflammer simultanément? Si l'on répond que ces accidents s'observent fort rarement, il est vrai, dans d'autres circonstances que celles de l'enfantement, nous répondrons que ces circonstances si rares prouvent mieux encore la spécialité de l'état puerpéral, dans lequel les graves accidents que nous venons de signaler sont si déplorablement communs.

Ce qui caractérise surtout l'état puerpéral, c'est la tendance à subir l'influence des causes morbides auxquelles l'économie eût résisté facilement dans toute autre circonstance.

Or l'expérience démontre que presque tous les accidents légers qui accompagnent l'état puerpéral sont conjurés par l'Ipécacuanha, et ici nous ne parlons pas d'après l'autorité des livres, mais d'après ce que nous avons vu, d'après ce que nous avons fait. Pendant un grand nombre d'années que nous avons eu à l'Hôtel-Dieu de Paris un service de femmes, où nous recevions un très-grand nombre de femmes en couches, jamais nous n'avons manqué d'administrer l'Ipécacuanha aux femmes malades récemment accouchées, quelle que fût d'ailleurs l'affection locale dont elles étaient atteintes, et jamais, nous pouvons ici l'affirmer, nous n'avons vu le moindre accident résister de cette pratique; et au contraire, dans la plupart des cas, nous avons obtenu ou la guérison ou un notable amélioration. Cette méthode, que nous avions vu suivre par Récamier, a été employée à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant près de quarante ans par ce praticien recommandable.

Les accidents peu graves qui se lient à l'état puerpéral sont le plus souvent des phlegmasies gastro-intestinales, caractérisées par l'inappétence, l'amer-tume de la bouche, les nausées, la constipation ou la diarrhée; du côté des organes génératrices, la suppression des loches, la méltrie subaiguë, l'inflammation du tissu cellulaire de la fosse iliaque; du côté des organes thoraciques, le catarrhe bronchique, la pneumonie subaiguë. Or il est rare que tous ces désordres ne se dissipent pas ou ne se simplifient pas d'une manière très-notable après l'administration de 1 gramme 30 centigrammes à 1 gramme 50 centigrammes (24 ou 30 grains) d'Ipécacuanha, pris en quatre ou cinq doses, en laissant entre chaque prise dix minutes d'intervalle. Mais quand il existe une lésion locale fort étendue, par exemple, une inflammation des sinus utérins, une phlébite générale, une péritonite grave, une pneumonie très-intense, une méningite, l'Ipécacuanha modère souvent mais n'arrête presque jamais les accidents, lors

même qu'il a été administré tout à fait au début. Toutefois nous voyons, dans une épidémie de fièvre puerpérale qui régna à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1782, Doublet obtenir un succès remarquable en faisant vomir à l'aide de l'Ipécacuanha au début de la maladie, et en répétant ce moyen plusieurs fois dans le cours de l'affection (*Anc. Journ. de Méd.*, t. LVII, p. 448 et 502); et plus récemment, Désormeaux constata les heureux effets de cette médication dans une épidémie de péritonite puerpérale très-meunrière qui régnait à la Maternité de Paris lorsque le remède était donné alors que les premiers phénomènes morbides se manifestaient.

Les propriétés antidysentériques de l'Ipécacuanha avaient fait ranger cette racine parmi les astringents, et c'est à tort, suivant nous; on crut alors devoir l'essayer dans le traitement des hémorragies. Baglivi appelle l'Ipécacuanha *infallible remedium in fluxibus dysentericis ulcisque hemorrhagis*; d'autres auteurs, parmi lesquels il faut citer Barbevrae, Gianella, et surtout Dalberg (*Murray, App. méd.*, t. I, p. 822), vantent son efficacité dans la ménorrhagie, l'hémoptysie, le flux immoderé des hémorroïdes. Nous l'avons plusieurs fois donné avec succès dans les hémorragies utérines, mais surtout dans celles qui se liaient à l'état puerpéral. Nous nous rappelons aussi une femme qui avait presque tous les jours des hémoptyses depuis plus de dix-huit mois. Chez elle tous les moyens connus avaient été vainement essayés: nous lui administramos l'Ipécacuanha, et le crachement de sang cessa pendant près de trois mois. Depuis lors, nous avons eu l'occasion de revenir à cette même médication pour combattre des hémoptyses très-rebelles, et plusieurs fois nous en avons obtenu des résultats qui avaient quelque chose de merveilleux.

*Mode d'administration et doses.* La racine d'Ipécacuanha se donne le plus souvent en poudre, à la dose de 15 centigrammes (3 grains) à 2 grammes et demi (2 scrupules), suivant les âges, suivant l'effet vomifif ou purgatif que l'on veut produire. Pour les enfants, on prépare un sirop d'Ipécacuanha qui contient, par 32 grammes (1 once) la décoction de 90 centigrammes (16 grains); on le donne aux enfants à la manuelle à la dose de 16 grammes (une demi-once); aux enfants d'un à quatre ans à la dose de 32 grammes (1 once). Une autre préparation fort usitée est celle des pastilles, qui contiennent chacune un quart de grain de poudre d'Ipécacuanha; on les donne à la dose de 2, 4, 6, 8 par jour.

Les pastilles ou tablettes d'Ipécacuanha bien préparées doivent prendre une teinte verte par la solution de persulfate de fer et ne pas être colorées par l'hydrogène sulfure.

La racine du Polygala de Virginie, seule *Polygala Senega*, L.; plante vivace de la partie usitée en thérapeutique, provient du diadelphie octandris de Linne, famille des

*Polygalas.* Elle croît dans l'Amérique septentrionale; dans la Virginie, la Pensylvanie, etc.

Les racines du *Polygala posya* du Brésil, et celles du *P. glandulosa* du Pérou, sont aussi employées comme vomitives et peuvent servir de succédanées à l'ipécauanha.

Indiquons les caractères les plus tranchés de la racine du *Polygala* de Virginie.

Racine de la grosseur d'une plume, toute courbée, remplie d'éminences calluses, terminée supérieurement par une tubérosité d'iforme; l'écorce est grise, épaissie, comme résinase; le *medullarium* ligneux est blanc, cassant; l'intérieur du *Polygala* est sans saveur; sa saveur, d'abord fade, devient acre et irritante; il excite la toux et provoque la salivation.

A l'analyse, M. Quévigne a trouvé: acide polygalique, acide virginique, acide pentique, acide tannique, matière colorante jaune amère, soumaine, albumine, cérine, huile fine, quelques sels.

Cette racine a été aussi analysée par MM. Gelien, Fenouille, Dulong et Folchi, qui ont obtenu à peu près les mêmes résultats.

#### Poudre de *Polygala*.

On emploie la racine sans laisser de résidu.

#### Tisane de *Polygala*.

Pr.: Racine de *Polygala* concassée, 4 à 5 grammes. Eau bouillante, 100

Faites infuser pendant deux heures et passez.

L'infusion est bien plus sapide que la decoction, et lui est par conséquent préférable. C'est la préparation presque exclusivement employée.

#### Sirup de *Polygala*.

Pr.: Racine de *Polygala* concassée, 3 part. Eau bouillante, 16. Sucre blanc, 4. 8.

Faites infuser la racine dans l'eau pendant deux heures, passez et filtrlez, ajoutez à la liquide le double de son poids de sucre blanc, et faites un sirup par simple évaporation. Chaque once de sirup contient les parties solubles de 1 gramme, 20 grains de racine.

#### Extrait alcoolique de *Polygala*.

Pr.: Racine de *Polygala*, 100 part. Alcool à 60° centig. (21 Cart.). 350

F. S. A. (Codex).

100 parties de racines mondées, épuisées par l'alcool, ont fourni à M. Soubeiran 59 parties d'extrait de consistante pilulaire.

On prépare aussi des poudres de *Polygala* d'après la formule suivante:

Pr.: *Polygala pulv.*, 4 grammes (1 gros). Savon médical, 8 (2 gros). F. S. A. trente-six pilules à prendre toutes les heures.

#### THÉRAPEUTIQUE.

Nous avons rangé cette racine à côté de l'ipécauanha, bien qu'elle n'ait été mise parmi les vomitifs par aucun auteur; Cullen seulement, dans sa *Matière médicale*, la regarde comme uniquement purgative. Nous dirons sur quelles expériences nous nous fondons pour la placer ici.

Ces expériences sont de M. Bretonneau (de Tours), qui a reconnu au *Polygala* et à l'ipécauanha des propriétés à peu près identiques, s'il y a identité possible entre deux agents de la matière médicale. Il constata en effet qu'en appliquant sur la peau privée de son épiderme, sur le tissu cellulaire, sur la conjonctive, de la poudre de *Polygala*, ou déterminant sur la partie une violente inflammation, absolument comme avec la poudre d'ipécauanha; qu'en faisant avaler cette même poudre aux animaux, il survenait immédiatement des vomissements; qu'en l'introduisant dans le rectum, dans la valve, on donnait lieu à une violente phlegmasie de la membrane muqueuse; il vit que, chez l'homme la poudre de *Polygala* était vomitive comme l'ipécauanha; qu'en seulement il fallait en donner à peu près trois fois plus pour obtenir des effets semblables.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil en arrière, nous verrons que l'expérience de nos devanciers a constaté précisément des propriétés ana-

logues dans ces deux plantes, à l'exception toutefois des vertus antidiarrhéiques, qui n'ont pas été expérimentées pour le *Polygala*; celui-ci n'a pas non plus été administré pour combattre les accidents de l'état puerpéral; mais les propriétés purgatives, pectorales, diurétiques, ont été universellement admises dans le *Polygala* comme dans l'ipécauanha; quant à nous, dans les essais que nous avons faits, nous n'avons, à vrai dire, trouvé à la première de ces substances aucune vertu qui la recommandât spécialement. Toutefois, nous indiquerons sommairement ce qu'en ont dit les auteurs qui nous ont précédés.

Tennent, médecin écossais, qui avait exercé plusieurs années dans la Virginie, avait vu les Indiens se servir avec avantage du *Polygala* pour combattre les accidents causés par la morsure du crotale. Or, comme la morture de ce reptile causait de graves désordres inflammatoires du côté des organes de la respiration, Tennent imagina que dans les maladies aiguës de la poitrine dues aux causes ordinaires, le même moyen réussirait qui réussissait dans un si grave empoisonnement. Il administra donc le *Polygala* dans les pleuro-pneumonies aiguës, en ayant soin de saigner une fois d'abord. Il avait remarqué que le *Polygala* faisait vomir et purgeait. Dès que les travaux de Tennent furent connus en France, Lémery, Duhamel, Jossieu, qui n'étaient rien moins que médecins, donnèrent aux idées de Tennent une sanction sans importance à nos yeux; mais Bouvard, Linné, Parrot, Delhanty, citèrent aussi des observations qui prouvaient, sinon que le *Polygala* était utile dans les pleuro-pneumonies aiguës, du moins qu'il agissait utilement dans les catarrhes chroniques.

Suivant M. Bretonneau, le *Polygala* a une action spéciale sur la membrane muqueuse phlogosée des canaux aériens, dont il augmente et modifie la sécrétion. Un grand nombre d'observations lui ont prouvé qu'immédiatement après l'administration du *Polygala* donné à doses fractionnées l'expectoration mucoso-puriforme, propre au catarrhe chronique, simple ou compliqué de phthisie pulmonaire tuberculeuse, devenait plus fluide et plus abondante. La suspension de la médication était suivie d'une modification si immédiate en sens inverse, que cette sorte d'influence n'a pu lui laisser aucun doute. C'est particulièrement cette propriété qui l'a déterminé à associer le *Polygala* au calomel dans le cas de cramp, surtout lorsque l'ridité des surfaces muqueuses, indiquée par la sécheresse de la toux, semblait être devenue le principal obstacle à l'expulsion des fausses membranes (Bretonneau, *Traité de la Diphtérie*, page 241). Déjà, avant M. Bretonneau, Archer, Hardford, Valentin, et d'autres, avaient également recommandé le *Polygala* dans le traitement du cramp; mais comme ces médecins diagnostiquaient fort mal cette maladie, on ne peut faire aucun fondement sur leurs assertions.

*Mode d'administration et doses.* Le *Polygala* s'administre de la même manière que l'ipécauanha; les doses seules doivent être différentes.

Comme vomif, on le donne à une dose double ou triple de celle de l'ipécauanha.

Pour 4000 grammes (2 livres) de tisane, on ne donne guère que 4 à 8 grammes (1 à 2 gros) en infusion ou en décoction. Le sirop de *Polygala* est fort utile pour les enfants et les vieillards atteints de catarrhe.

## VIOLETTE.

## MATIÈRE MÉDICALE.

La famille des Violariés fournit aussi des racines vomitives, qui peuvent être succédanées de l'ipécauanha.

Parmi ces racines, les plus indigènes : telles que les *Viola odorata*, *Viola canina*, etc., les autres exotiques beaucoup plus nombreuses, qui sont : la *Viola ipécauanha* L.; *Pontederia parviflora* (*Viola perfoliata*, L.), ce sont les faux ipécauanhas du Brésil; l'*Ionidium strigosum* (*Viola calcararia*, faux ipécauanha de Lejeune); *Polygonatum trifoliatum*, etc.

La nature du principe émétique des Violariés est mal connue. Vauquelin l'a attribuée à l'émetine. M. Boullay a découvert dans ces racines un principe immédiat qu'il a appelé *violetine*. Ce produit est en poudre blanche, d'un savour amer, acré et vireuse, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther.

Les pharmaciens doivent faire sécher eux-mêmes la fleur de Violette. Celle que l'on trouve dans le commerce nous vient du Midi, et est fournie par la Pensée tricolore (*Viola tricolor*).

On vend souvent sur les marchés de Paris pour la Violette odorante la fleur de Violette des bois (*Viola corymbosa*), dont les pétales sont inodorés, d'un pourpre un peu pâle et rougeâtre.

Sur l'autorité de Lémery et de Bannier, on a cru pendant longtemps que les Violettes simples étaient préférables aux doubles pour la couleur et l'odeur; mais en 1818, M. Monchon, de Lyon, a fait voir que la Violette double convenait mieux pour la préparation du sirop, que l'on fait de la manière suivante :

Pr. : Pétales réscents de Violettes, 2 part.  
Eau bouillante, 4  
Sucre Blanc, 91

Les Violettes mondées de leur calice et de leur ongle, on les place sur une toile, et on les arrose avec de l'eau bouillante, jusqu'à ce que celle-ci commence à prendre une teinte bleutée; on fait alors l'infusion, que l'on passe avec expression après vingt-quatre heures. On laisse déposer, et on décante pour séparer un dépôt verdâtre; on y fait fondre ensuite, à une très-douce chaleur, le double de son poids de sucre.

On a reconnu que ce sirop, préparé dans des vases d'étain, avait une couleur beaucoup plus vive; M. Reueil conseille, pour

obtenir un sirop plus foncé, d'exposer les pétales à l'air et à l'obscurité pendant quelques heures : ils prennent alors une belle couleur bleue.

Ce sirop est souvent employé contre la coqueluche; mais c'est surtout les chimistes qui en font usage; il est rougi par les médes les plus faibles, et verti par les alcalis.

## Tisane de Violettes.

On la prépare par infusion avec 8 grammes (2 gros) de fleurs sèches pour 1000 grammes (2 livres) de boisson. Cette tisane est légèrement laxative.

Les racines de Violettes sont employées en poudre et en décoction. Elles produisent d'après M. Coste et Willemet, des effets vomitifs assez prononcés.

## Miel violet.

Pr. : Violettes fraîches avec leurs calices, 1 part.  
Miel blanc, 3

On fait infuser les Violettes dans le double de leur poids d'eau bouillante; on mélange l'infusion au miel, et l'on fait cuire en consistance de sirop. Cette préparation est employée comme laxative en iavement, à la dose de 30 à 120 grammes (1 à 4 onces).

La Pensée sauvage, *Viola arvensis*, Mir., *Viola tricolor*, L., qu'on nomme vulgairement jasée, leur de la Trinité, est une plante si commune et si connue, que nous nous abstiendrons de la décrire.

Elle appartient à cette même famille des Violariés, et jouit des propriétés vomitives analogues à celles des Violettes indigènes et exotiques.

On emploie la feuille et la tige de la plante. D'après Bergius, la tige serait purgative, et les racines vomitives. On emploie la Pensée sauvage sous forme de suc et d'infusion. On la donne aussi en *décocina latente*; c'est un mode d'administration préférable pour les enfants.

On prépare également un sirop de pensée sauvage, que l'on administre avec succès comme dépuratif.

La racine de Violette est vomitive; pendant la campagne d'Egypte l'ipécauanha ayant manqué, Bouillon-Lagrange et Bouillet le remplacèrent par la racine de Violette.

## THÉRAPEUTIQUE.

Les racines des diverses espèces de Violettes jouissent de propriétés à peu près identiques; aussi nous nous contenterons de parler de celles de la Violette odorante.

Les racines de la Violette odorante ressemblent singulièrement à celles de l'ipécauanha; cependant elles sont plus minces et plus blanches, et cette ressemblance physique s'étend jusqu'aux propriétés intimes.

Les expériences de M. Bretonneau ont démontré que la poudre de racines de Violette, appliquée topiquement sur la peau dénudée et sur les membranes muqueuses, donnait lieu exactement aux mêmes accidents que la poudre d'ipécauanha et de polygala.

Déjà Linné avait indiqué ces racines comme succédanées de l'ipécauanha; mais les expériences de Coste et Willemet (*Mat. méd. indig.*, page 6) démontrent que la poudre de racines de Violette à la dose de 2 grammes (un demi-gros) avait donné lieu à un vomissement et à trois déjections alvines; que de 3 grammes à 4 grammes (2 scrupules à 1 gros) on obtenait jusqu'à six vomissements.

Ils penserent donc que la racine de Violette pouvait être avantageusement conseillée comme émétique succédané de l'ipécauanha; et même ils lui recommandèrent aussi des propriétés antidysentériques, point de ressemblance de plus avec la racine du Brésil.

Il est bien probable que les idées de Coste et Willemet sont fondées, car une analyse chimique récente a démontré dans la racine de Violette un alcaloïde analogue à l'émetine que Boullay proposa de nommer émétine indigène (*Mém. de l'Acad. roy. de méd.*, tome 1, p. 417).

Les racines de la Pensée (*Viola tricolor*), Pensée sauvage, jasée, jouissent de propriétés vomitives analogues à celles de la Violette odorante. L'infusion de la plante tout entière, au dire de Bergius (*Mat. méd.*, page 709), purge et fait quelquefois vomir; l'herbe sèche est un purgatif très-doux pour les enfants; on la donne alors en décoction à la dose de 16 grammes (une demi-once) pour une livre d'eau.

Nous ne savons si des propriétés que nous venons d'indiquer ici dérivent celles qui ont été attribuées à cette plante depuis plusieurs siècles. La Pensée sauvage passe en effet pour un des plus puissants dépuratifs que possède la matière médicale.

On peut lire dans Matthiolé (*Comen. in Dioscorid.*, page 822), dans Fush (*Hist. stirp.*, page 804) dans Bauhin (*Hist. plant.*, tome III, page 547), ce que ces auteurs racontent de l'efficacité des feuilles et des tiges de Pensée sauvage dans le traitement des maladies cutanées chroniques.

Toutefois cette plante semblait oubliée, lorsque Starck (*De Crusté infunditum jusque remedio*, Francf. ad Mkn., 1771) reprit une série d'expériences sur cette plante, et démontra qu'elle avait une efficacité remarquable dans les affections de la peau: il la prescrivait surtout dans les affections dites

*luisances* des enfants, que l'on comprend, dans le langage vulgaire, sous la dénomination générique de *gourme*, et qui sont tantôt un *imperigo*, tantôt un *ezéma*, plus rarement un *lichen*, tantôt enfin un véritable *farus*.

On peut lire dans Murray (*App. med.*, tome I, page 789) la nombreuse liste des médecins qui ont eu à se louer de l'emploi de la Pensée sauvage dans le traitement de la crûte laiteuse des enfants. Les exemples ne manquent pas non plus qui prouvent l'action curative de cette plante dans le traitement des affections diverses du cuir chevelu des enfants et des adolescents.

Une observation qui a été faite par la plupart des auteurs qui ont écrit sur ce point important de thérapeutique, c'est que la maladie cutanée prend un accroissement notable au début du traitement; on remarque encore que l'urine acquiert chez beaucoup de malades une fétidité extrême, soit que la crise s'opère par les voies urinaires, soit que la Pensée donne à l'urine une odeur fétide, comme nous voyons la téraphenthine communiquer à cette sécrétion l'odeur de la Violette.

Haase (*Disert. de Viola tricolor*. Erlang., 1782), qui a parlé avec un enthousiasme peut-être un peu irréfléchi de la Pensée sauvage, et qui lui rend un témoignage si solennel pour le traitement des diverses maladies dont nous venons de parler, la regarde encore comme le meilleur moyen à opposer aux dartres en général, c'est-à-dire à toute cette cohorte de maladies de la peau auxquelles les dermatologistes modernes ont imposé des dénominations si diverses.

Mais à côté de ces admirateurs de la Pensée sauvage il se trouve quelques médecins qui ne lui reconnaissent que peu de propriétés curatives, d'autres même qui les lui refusent entièrement, soit que réellement il y ait en beaucoup d'exagération dans les dires des uns, soit que les autres n'aient pas expérimenté avec tout le soin et la patience désirables.

Toutefois Murray (*App. med.*, tome I, page 792) apporte dans la balance son imposante autorité, et déclare avoir lui-même constaté l'utilité de la Pensée sauvage dans les circonstances indiquées par les auteurs que nous venons de citer.

Ajoutons qu'on a encore étendu l'emploi de ce remède au rhumatisme chronique, à la vérole constitutionnelle, enfin à toutes les maladies organiques où l'usage des dépuratifs est indiqué. (Murray, *loc. cit.*, page 793.)

*Mode d'administration et doses.* Starck faisait prendre aux enfants la Pensée sauvage bouillie dans du lait; il n'a pas dit à quelle dose. Wendt conseillait une poignée d'herbe pour 1 kil. (2 livres) de lait. Murray (*loc. cit.*) prescrit pour un enfant d'un an 8 grammes (2 gros) pour 192 grammes (6 onces) d'eau que l'on fait réduire considérablement par l'ébullition; puis on ajoute dans du lait, que l'on fait encore bouillir, la quantité que l'enfant devra boire dans la journée. On fait des bonillies, des potages avec cette décoction laiteuse. On fait aussi des apozèmes avec 32 grammes (4 once) de Pensée sèche ou une poignée de Pensée fraîche pour 1 kilogramme (2 livres) d'eau que l'on fait réduire à 250 grammes (8 onces). Pour aro-

matiser cette décoction, on la jette encore bouillante sur des semences d'anis, de coriandre ou de fenouil. On peut donner encore la poudre à la dose de 8 à 16 grammes (2 à 4 gros) par jour, mêlée à du miel; l'extrait à la dose de 4, 8 et même 16 grammes (1, 2 et 4 gros); enfin le suc de la plante fraîche se prescrit à la dose de 125, 192, 250 grammes (4, 5, 8 onces) par jour.

## ASARUM.

## MATIÈRE MÉDICALE.

La racine d'*Asarum* ou *Caharet* (*radix Asari*) employée en médecine, appartient à l'*Asarum europaeum* L.; plante vivace de la famille des Aristochéacées, synonyme de Linne. Elle croît dans les environs de Paris, mais surtout dans les lieux ombragés des Alpes et du Midi de la France. (Journal de Pharm., t. VI, p. 561.)

Cette racine, d'après Galien, M. Goete et Willmet, l'asécuranha comme vomif, à la dose de 1 à 2 grammes (18 à 26 grammes). Elle est surtout employée comme sternutatoire.

Disons aussi qu'elle entre dans la poudre de Saint-Ange.

On connaît souvent dans le commerce la racine d'*Asarum* avec celle d'une autre plante nommée *aserine*; *Acteridium asera*, L., de la famille naturelle des Antirrhinées ou aussi.

La racine d'*Asarum* est employée en poudre et en infusion.

## THÉRAPEUTIQUE.

La racine et les feuilles du Caharet ont des propriétés irritantes fort énergiques; mises en contact avec la peau privée de son épiderme ou avec une membrane muqueuse, elles causent une inflammation locale très-vive, exactement de même que le polygala, l'ipécauana et la violette. Aussi, comme les poudres de ces trois dernières plantes, fait-il un excellent sternutatoire et est-il employé souvent dans ce but.

Avant la découverte de l'émétique et de l'ipécauana, la poudre de Caharet était le vomif le plus ordinairement employé. Linne a constaté que des feuilles d'*Asarum* réduites en poudre très-fine avaient des propriétés vomitives plus énergiques que l'ipécauana, ce qui a été confirmé par Loiseleur-Deslongchamps.

Comme on le suppose aisément, l'*Asarum* purge en même temps qu'il fait vomir.

On ne trouve dans les auteurs de matière médicale rien de spécial sur les propriétés de l'*Asarum*, si ce n'est qu'il a souvent été employé dans un but coupable comme abortif.

Les feuilles et la racine de Caharet servent à composer une poudre ster-

nutatoire qui excite très-violentement la membrane muqueuse olfactive, et qui a été employée contre des céphalées opiniâtres, et pour rappeler vers les narines un flux habituel dont la disparition coïncidait avec le développement d'une maladie nouvelle. On l'a même employé comme topique irritant du conduit auditif externe pour guérir la surdité.

Comme vomitif, la poudre des feuilles se donne à la dose de 6 décigrammes à 1,2 décigrammes (12 à 24 grains); en infusion on prescrit l'Asarum à la dose de 4 grammes (1 gros) dans 250 grammes (une demi-livre) d'eau; cette infusion fait vomir et purge.

#### EUPHORBES.

Plus bas, en nous occupant des purgatifs, nous parlerons de plusieurs plantes de la famille de Euphorbiacées, et nous verrons avec quelle énergie quelques-unes d'entre elles sollicitent les évacuations alvines. Il est vrai de dire que ces mêmes médicaments font bien souvent vomir.

Loiseleur-Deslongchamps a voulu constater les propriétés des Euphorbes indigènes. Il a soumis à des expériences comparatives l'*Euphorbia Gérardiana*, Euphorbe de Gérard; l'*Euphorbia cyparissias*, l'Euphorbe cyprès, et enfin l'*Euphorbia sylvatica*, ou Euphorbe des bois. La poudre des racines de ces plantes, à la dose de 7 décigrammes et demi à 1,2 décigrammes (15 à 24 grains) que l'on prend en deux ou trois fois, à un quart d'heure de distance, suscite plusieurs vomissements et cause fréquemment quelques selles. L'Euphorbe cyprès paraît plus énergique que les 20 grains de sa poudre (Barbier, *Mat. méd.*, tome III, p. 273).

#### § 2. — Vomitifs tirés du règne minéral.

##### TARTRE STIBIÉ.

Voir, pour la matière médicale, l'article *Antimoine*, chapitre des Médicaments sédatifs et contro-stimulants, tome II.

##### THÉRAPEUTIQUE.

Le Tartre stibié est le vomitif le plus énergique que possède la matière médicale. A la dose de 4 centigramme, de 2 centigrammes et demi, de 5, de 10, de 15 centigrammes (un cinquième de grain, 1 demi-grain, 1, 2 et 3 grains) au plus, il détermine des vomissements plus ou moins abondants, suivant la nature du sujet, suivant la maladie pour laquelle on l'administre. L'effet vomitif s'obtient rapidement: il ne s'écoule ordinairement pas plus de dix minutes entre le premier vomissement et le moment où le médicament a été administré. Les vomissements se répètent à des inter-

##### TARTRE STIBIÉ.

valles plus ou moins éloignés, selon la dose du médicament, suivant la susceptibilité du malade. Bientôt surviennent quelques coliques; puis des gardes-robés séreuses, ordinairement peu abondantes, attestent que le sel antimonial a également agi sur les entrailles: toutefois on remarque que l'effet purgatif est d'autant moins prononcé que le vomissement a été plus répété et plus rapidement obtenu, et vice versa, ce qui d'ailleurs se connaît à merveille.

Le vomissement provoqué par l'émétique s'accompagne de plus d'angoisses, de plus d'efforts que celui qui a été sollicité par l'ipécacuanha par exemple. Toutefois cela souffre quelques exceptions, et il est des personnes qui, au contraire, sont plus laborieusement tourmentées par l'ipécacuanha que par le Tartre stibié.

L'émettique est un irritant topique des plus énergiques; nous l'avons déjà mentionné comme tel; néanmoins nous croyons devoir y revenir ici.

Lorsqu'on met en contact avec la membrane muqueuse de l'œil 5 centigrammes (1 grain) de Tartre stibié, on détermine immédiatement de la rougeur, et bientôt une inflammation tellement vive, que nous avons vu souvent des chiens perdre la vue à la suite d'une application de Tartre stibié. Des accidents inflammatoires tout aussi violents sont produits lorsque le Tartre stibié est mis en contact avec la membrane muqueuse des organes de la génération, de l'oreille, du nez, de la bouche, ou lorsqu'il est déposé sur une plaie.

Nous avons injecté dans les pomons de plusieurs chevaux une solution de Tartre stibié, et toujours nous avons déterminé une violente phlegmasie de la membrane muqueuse et du parenchyme pulmonaire. La même expérience, faite par Schoepfer, a donné lieu aux mêmes accidents.

Les lotions d'eau tenant en dissolution de l'émettique, les frictionss avec une pommade qui contient du Tartre stibié, provoquent promptement sur la peau une inflammation pustuleuse dont les thérapeutistes ont tiré un grand parti.

Quand on veut irriter la peau, on se sert de préférence d'une pommade où l'émettique est incorporé à l'axunge ou au cérat, à la dose de 4 à 8 grammes (1 à 2 gros) pour 30 grammes (1 once) de corps gras, et on frictionne la partie sur laquelle on veut appeler l'irritation; ou bien encore on saupoudre d'une quantité plus ou moins considérable d'émettique, 2 à 4 gros (8 à 16 grammes) par exemple, un emplâtre quelconque que l'on tient appliqué sur la peau pendant un, deux et même trois jours.

L'éruption déterminée par les frictionss stibiales a des caractères tout à fait spéciaux. On aperçoit d'abord de petites pustules éparses et acuminées, sans que la peau intermédiaire participe à l'inflammation; si l'on cesse la médication, l'inflammation s'arrête, et il ne se développe pas de pustules de plus; celles même qui ont commencé à paraître ne prennent de développement que pendant le jour qui suit la cessation des frictionss; mais si l'on persévère, bientôt survient une éruption confliente de grosses pustules aplatis, extrêmement douloureuses, et qui se recouvrent promptement de

crottes brunes qui tombent peu à peu dès qu'on a cessé les frictions, et qui laissent sur la peau des traces aussi indélébiles que celles de la petite vérole la plus érodante.

L'apparition des pustules est plus ou moins tardive; assez ordinairement elle a lieu au bout de deux ou trois jours. L'état actuel du tissu cutané exerce une influence assez notable sur le développement de l'éruption; en effet, on observe qu'elle est plus ou moins prompte et plus ou moins abondante, suivant que le Tartre stibié se trouvera en rapport avec la peau fine et molle d'un enfant et d'une femme, ou bien avec la peau dure et épaisse d'un homme adulte et surtout avec la peau sèche et parcheminée d'un vieillard. Ajoutons que cette éruption peut n'être pas obtenue d'une manière sûre et constante. Ainsi d'après M. J. Guérin, qui a fait des recherches intéressantes sur la médication stibio-dermique, il paraît que certains états morbides apportent parfois un obstacle à la production de ce phénomène. A cet égard, il a émis trois faits importants qu'il a formulés dans les propositions suivantes:

1<sup>e</sup> Dans une foule de maladies internes, il existe un état de la peau qui la rend réfractaire à l'action pustulante du Tartre stibié dans les points qui correspondent au siège de l'organe malade.

2<sup>e</sup> Des onctions répétées pendant un temps qui varie de dix à quarante jours ne parviennent pas à produire de pustules dans ce point; toutefois, celles-ci se manifestent autour de la région réfractaire.

3<sup>e</sup> Malgré l'absence de toute pustulation, des douleurs vives, profondes, qui avaient résisté à toutes sortes de calmants, cèdent tout à coup à l'emploi des onctions stibiées.

Les pustules se développent soit sur le lieu des frictions, soit à l'entour; elles peuvent même quelquefois apparaître loin des parties frictionnées. Autenrieth d'abord, puis M. Bretonneau, ont signalé, à la suite de frictions émétisées, l'apparition de pustules secondaires sur quelques parties de la peau ou des membranes muqueuses, notamment aux parties génitales; ces pustules fugaces se manifestent ordinairement après la dessiccation des pustules locales; rarement elles les précèdent. MM. Delens et Mérat, par exception sans doute, rapportent les avoir vues une fois se développer au quatrième jour des frictions, et avant l'éruption locale, aux parties génitales, ou mieux au pli de la cuisse chez une vieille femme. Autenrieth semble croire (et M. Guérin a soutenu plus récemment cette opinion) que ces pustules, développées à distance, sont dues à l'absorption du médicament, et à une espèce de saturation antimoniale; mais M. Bretonneau a démontré qu'elles étaient produites par le contact direct du sel antimomial, qui était entraîné par les mouvements du corps, par les vêtements, et le plus souvent par les mains du malade; et il a pu constater l'existence de l'émetic qui s'était mécaniquement accumulé dans le pli des cuisses.

Nous savons que M. J. Guérin s'est efforcé de soutenir par de nouveaux arguments le fait de l'absorption du Tartre stibié par la surface cutanée, et qu'il s'est surtout autorisé de l'apparition de certains phénomènes dy-

namiques, d'hypothénisation, qu'il avait eu occasion d'observer chez des individus soumis aux frictions stibiées. Mais M. le docteur Poulet, de Planche-les-Mines, nous paraît avoir victorieusement réfuté ces arguments.

Il objecte d'abord que ces phénomènes dynamiques, et notamment les vomissements, sont excessivement rares, tout à fait exceptionnels à la suite des frictions stibiées, et que par conséquent tout porte à croire que ce sont là des faits de pure coïncidence. Il fait observer ensuite que jamais dans ces cas on n'a fait mention de pustules à l'arrière-gorge, ni rien qui rappelle cette angine stibiée, si commune alors que l'émetic est pris par la bouche. Enfin il insiste sur une dernière preuve qui nous paraît tout à fait décisive contre l'absorption cutanée, dans les cas mêmes où certains phénomènes généraux graves tendraient à la faire supposer, c'est l'absence constante du métal dans les urines. Or chacun sait que si le Tartre stibié a été ingéré dans l'estomac et que l'organisme en renferme la moindre trace, le rein doté de propriétés électives spéciales se charge de l'éliminer; et rien de plus facile que d'en constater l'existence dans le liquide urinaire.

Si la peau est dépouillée de son épiderme, ou si les applications stibiées sont faites sur des piqûres de sangsues, en peu d'heures il s'allume une inflammation locale des plus intenses, et il se forme des petites escharas assez profondes.

La rapidité avec laquelle se développe cette inflammation, la véhémence des phénomènes locaux a fait employer cet énergique moyen dans le cas où l'on veut déplacer une maladie viscérale, et porter vers la peau la fluxion que l'on craint de laisser fixée sur un organe important.

C'est surtout dans les maladies chroniques des organes thoraciques, tels que le catarrhe chronique, la coqueluche, la pleurésie, qu'il est utile de développer sur la peau une éruption stibiée considérable.

Quelques médecins ont eu l'idée d'employer dans la fièvre typhoïde les frictions stibiées sur l'abdomen, notamment vers la région iléo-circulaire dans le point où la lésion dothinentrique existe à son summum. Le moyen a été particulièrement expérimenté par M. le docteur Poulet dans une épidémie de fièvre typhoïde, dont il a publié la relation dans l'*Union médicale* [1857]. Comme ce médecin ne croit pas à l'absorption du Tartre stibié par la peau, on comprend qu'il n'a pas l'idée de demander à cette médication une modification générale de l'organisme, pareille à celle qui suit l'ingestion du Tartre stibié à l'intérieur; mais il fait reposer toute sa puissance dans l'éruption pustuleuse, en un mot, dans une action topique et réulsive. A l'appui de cette manière de voir, il fait remarquer qu'il a obtenu surtout des succès dans la forme abdominale, et que la condition principale de la réussite était d'employer cette médication à une époque voisine du début de la maladie avant la formation des altérations matérielles, c'est-à-dire l'inflammation et l'ulcération des follicules, altérations que la médication a pour mission de prévenir et non le pouvoir de combattre une fois formées. L'idée de prévenir ou d'arrêter la lésion folliculaire de l'intestin a été comme on le sait, la prétention de la plupart des médecins, qui ont fait de

cette lésion le point de départ et la cause anatomique de la fièvre typhoïde; mais jusqu'à ce jour les faits ne nous paraissent pas plus avoir donné gain de cause à la théorie qu'à la pratique de tous ceux qui ont cru avoir trouvé une méthode thérapeutique capable de faire avorter ou d'enrayer cette pyrexie. A cet égard nous nous permettrons d'ajouter que les résultats obtenus par M. Poulet, résultats que nous ne pouvons discuter ici, sont loin d'être aussi décisifs qu'il est porté à le croire.

Indépendamment de la pommade et de l'emplâtre, il existe encore un moyen de produire des pustules sur la peau avec le Tartre stibié; ce moyen, trop peu connu et trop peu employé, c'est l'inoculation. L'idée première de ce procédé appartient à M. le docteur Lalargue, de Saint-Emilion. Au moyen d'une piqûre avec la lancette, exactement comme dans l'opération de la vaccine, ce médecin ingénieur démontre qu'on pouvait faire pénétrer dans l'économie un grand nombre de médicaments, et il s'efforça surtout de faire voir tout le parti qu'on pouvait tirer des substances narcotiques, morphine, belladone, etc. Ce mode d'administration qui était une extension ou, si l'on veut, une modification de la méthode endermique, devait, dans l'opinion de son auteur, avoir généralement la préférence sur cette dernière, surtout dans les cas où l'on voulait obtenir une action sédative locale, comme dans les névralgies. Mais, malgré quelques inconvénients, la méthode endermique a conservé la supériorité, soit à titre de moyen révulsif, soit comme moyen de faire absorber les médicaments par le derme dénudé. M. Lalargue, dans ses nombreuses expériences, n'avait en garde d'omettre le Tartre stibié, et il avait reconnu que l'inoculation faite avec une solution très-concentrée de ce sel donne lieu, au bout de quelques minutes, à une papule grosse comme une lentille, qui, vingt-quatre heures après, se change en une pustule semblable à celle de l'acné. De même pour l'inoculation avec le croton tiglium. Il proposait en conséquence de remplacer la pommade d'Autenrieth par l'inoculation stibiée, qui devait avoir pour effet de produire une éruption pustuleuse moins douloureuse, circonscrite à la partie malade, et exactement aussi étendue qu'on le désire, puisqu'elle est nécessairement subordonnée au nombre des piqûres.

Ce mode d'administration du Tartre stibié, qui n'avait pas obtenu grande faveur, a été repris plus tard par le docteur Debourse, de Stollot; et, dans ses mains, cette méthode a reçu une modification importante qui nous paraît de nature à en augmenter l'efficacité. Au lieu de laisser les pustules produites par l'inoculation se dessécher et se flétrir rapidement, M. Debourse pensa qu'il pouvait être utile, pour remplir certaines indications, d'agrandir ces pustules et de les faire suppurer un certain temps; or, pour obtenir ce résultat, il imagina le procédé suivant: à l'aide d'un petit pinceau à miniature, ou mieux encore d'une petite spatule, en bois, il applique, dès le lendemain de l'inoculation, sur la petite pustule, soit un peu de pâte stibiée, soit de la solution aqueuse ou huileuse dont on s'est servi primitive; et cette application, qu'on réitère trois fois dans les vingt-quatre heures, doit être continuée pendant deux, trois, quatre, cinq ou six

jours, suivant l'intensité ou la profondeur qu'on veut communiquer à l'inflammation locale. Dans les cas même où on est pressé d'agir, on peut recouvrir les pustules toutes les deux heures d'une nouvelle petite couche émétisée, de manière à activer leur développement. Il est encore un moyen de les faire progresser plus vite et de leur faire acquérir un volume plus considérable, c'est d'opérer avec la lancette une légère déchirure de l'épiderme qui recouvre les pustules, déchirure qui permet l'introduction dans leur intérieur d'une certaine quantité du sel antimoné. Pour éviter d'ailleurs le transport du médicament dans le voisinage et même dans les parties éloignées, il est prudent de recouvrir les pustules d'un disque de taffetas gommé, ou même, au besoin, d'un emplâtre agglutinatif.

En quatre ou cinq jours l'inoculation stibiée produit des pustules dont le diamètre varie de 1 centimètre 1/2 jusqu'à 3 centimètres, suivant qu'on aura employé la seule piqûre d'inoculation ou qu'on aura eu recours conséutivement aux petites déchirures simples ou multiples, et opérées en divers sens, par exemple en forme d'astérisque.

Quand les pustules stibiées, soumises à ces inoculations successives, sont parvenues à un certain degré de développement, leur coloration est violacée, noirâtre; elles sont entourées d'une améole rouge plus ou moins foncée; un engorgement inflammatoire très-dur et très-étendu leur sert de base; en un mot, elles présentent la plupart des caractères du furoncle et même de l'anthrax; et il y a là un travail de suppuration qui dure un temps assez long, et qui fait par conséquent l'office d'un véritable et profond exutoire. M. Debourse, à qui nous empruntons tous ces détails, résume ainsi les avantages de l'inoculation stibiée, modifiée d'après son procédé: «au moyen de cette inoculation, dit-il, on localise, on dirige à son gré le développement de l'éruption pustuleuse qu'on détermine; on obtient constamment le nombre de pustules que l'on désire; il n'en vient jamais plus qu'on n'en veut; on les place à l'endroit précis où on les juge utiles; où les espaces à volonté, en ayant soin toutefois de laisser entre elles un intervalle d'autant plus grand qu'on se propose de les faire grossir davantage; on leur fait acquérir le degré de développement qui paraît nécessaire; on peut avoir des pustules petites, à peu près insignifiantes, ou bien des pustules très-évidentes, et constituant de véritables anthrax. »

Il n'est pas douteux que l'inoculation stibiée, surtout pratiquée selon le procédé de M. Debourse, ne doive constituer un très-puissant moyen de révulsion; et l'auteur, qui l'a beaucoup expérimenté, cite à l'appui de son efficacité un certain nombre de faits de guérison. Sans doute tous ces faits ne sont pas également concluants, mais on ne peut contester que dans quelques cas, et notamment dans un cas de gastralgie avec vomissements réfractaires, dans une sciatique très-douloreuse, et peut-être même dans un cas de névralgie du cœur s'accompagnant de quelques phénomènes d'angine de poitrine, la production de dix à douze pustules plus ou moins larges, *loci dolenti*, n'ait eu à revendiquer une très-grande part dans la guérison qui suivit d'assez près l'emploi de cette médication.

Parmi les indications assez nombreuses que l'inoculation stibiée peut être appelée à remplir et que signale l'auteur, nous noterons particulièrement son application aux tumeurs érectiles, aux *varii vesciculae*, et autres excroissances cutanées. Dans ces cas, l'inoculation stibiée viendrait remplacer avantageusement l'inoculation vaccinale chez les individus qui auraient été vaccinés. — Malgré quelques avantages réels, il nous serait facile de signaler un certain nombre d'inconvénients attachés au procédé de l'inoculation stibiée, inconvénients tels que les autres moyens de révulsion le plus généralement usités, conserveront toujours la prééminence en raison de leur plus grande commodité d'application; mais nous n'en devons pas moins reconnaître que ce nouveau mode d'administration du Tartre stibié constitue un procédé de révulsion qui doit légitimement trouver sa place à côté de ceux qui chaque jour rendent tant de services à la thérapeutique, tels que les vésicatoires, les cautères, les moxas, la cautérisation au fer rouge, etc.; et de plus, il est même facile de prévoir qu'il pourra se présenter telles circonstances où l'inoculation stibiée, surtout telle que l'a modifiée le docteur Debouze, devra trouver son indication spéciale et obtenir la préférence sur les autres moyens analogues.

Nous ne terminerons pas ce que nous avons à dire du Tartre stibié, en tant que substance irritante, sans parler d'une application que nous avons faite pour rappeler les hémorroïdes supprimées, ou pour en faire naître quand il n'en existe pas.

Nous avons publié dans le *Journal des connaissances médien-chirurgicales*, 3<sup>e</sup> année, 1836, une courte notice sur ce point important de thérapeutique.

Nous faisons placer, un, deux ou trois jours de suite, dans le rectum des malades, un suppositoire composé de 4 grammes (1 gros) de beurre de cacao, auquel on incorpore 18, 20, et même jusqu'à 30 centigrammes (3, 4, 6 grains) d'émétique. Ce suppositoire fond rapidement, et l'action du Tartre stibié détermine une fluxion à la suite de laquelle les tumeurs hémorroïdales reparaiscent souvent. Il est rare qu'il soit nécessaire de recourir à ce moyen trois jours de suite.

Que si le contact de l'émétique avec toutes les parties accessibles à la vue cause une inflammation violente, il est naturel de penser qu'il en est de même pour tous les tissus contenus dans les cavités splanchniques : l'autopsie a démontré en effet que la membrane muqueuse gastro-intestinale était, comme tous les autres tissus, vivement irritée par le Tartre stibié.

On peut donc poser en thèse générale que le Tartre stibié exerce sur tous les tissus sur lesquels il est appliqué une action irritante fort énergique. Mais cette action locale est elle-même singulièrement modifiée par des circonstances que nous allons essayer d'apprécier.

Si la partie sur laquelle est appliquée l'émétique est disposée de telle manière que l'agent toxique ne puisse être entraîné au dehors ou déplacé, alors les phénomènes locaux atteignent leur summum d'intensité; ainsi, lorsqu'on incorpore à un corps emplastique une grande quantité de Tartre stibié que l'on tient appliquée sur la peau, l'inflammation est excessive et

va quelquefois jusqu'à la gangrène; le même phénomène s'observe quand l'émétique est déposé dans le conduit auditif externe, sous les paupières, dans le tissu cellulaire sous-cutané, dans les cellules bronchiques; mais s'il est ingéré, on conçoit qu'il cause bien moins d'accidents locaux, parce que, d'une part, il est en grande partie vomi; en second lieu, il parcourt rapidement tout le trajet de l'intestin, et conséquemment de faibles quantités sont en contact avec le même point; en troisième lieu, les gardrobes entraînent la plus grande partie de ce qui est resté, et d'ailleurs la force assimilatrice des organes digestifs tend à neutraliser l'action irritante d'une certaine quantité de l'émétique. Il y a plus, cette force digestive et assimilante est telle, dans certaines circonstances, que des doses énormes de Tartre stibié, 10 grammes (une demi-once), par exemple, peuvent être données plusieurs jours de suite à un malade sans qu'il survienne de désordre appréciable dans la membrane muqueuse gastro-intestinale. Ce sont ces faits, si bien constatés aujourd'hui, qui ont permis à plusieurs toxicologues de douter si le Tartre stibié pouvait jamais causer immédiatement la mort de l'homme. L'observation rapportée par le docteur Caron (d'Annecy) (*Journal général de Médecine*, janvier 1841); celles de M. Barbier (d'Amiens) et de M. Serres, citées dans la *Toxicologie* de M. Orfila (tome I, p. 374 et suiv.), et celle qui est relatée dans le *Journal général de Médecine* (mai 1823), démontrent, en effet, que l'émétique donné à une dose très-considérable peut déterminer des accidents immédiats fort graves, mais que peu de temps suffit pour les faire cesser. Quant au fait curieux rapporté par M. Récamier, et cité également par M. Orfila, il n'affirme en rien les conclusions que l'on peut tirer des précédents; car il est fort douteux que la maladie cérébrale, qui a terminé les jours du malade, ait été causée nécessairement par l'émétique. Toutefois il est incontestable que, dans certaines conditions morbides, une dose minime de Tartre stibié peut causer la mort; mais la même chose peut se dire de tout agent thérapeutique. Lorsqu'on étudie l'action毒ique des divers poisons, il faut la considérer non pas dans ses effets possibles, mais bien dans ses effets ordinaires sur un animal ou sur un homme supposé sain.

Si l'on résume les observations que nous avons citées tout à l'heure, une forte dose de Tartre stibié, de 1 à 30 grammes (20 grains à 1 once), peut produire les accidents suivants: vomissements violents, resserrement spasmodique de l'œsophage et du pharynx, soif ardente; vives douleurs de l'estomac et de tout le ventre; diarrhée bilieuse, spumeuse, ensanglanlée; ténèse, suppression d'urines; tendance à la syncope, syncope; faiblesse; intermittence, inégalité du pouls; refroidissement de la peau, crampes dans les muscles des membres. Ces symptômes, comme on le voit, n'ont rien de spécial, et ne diffèrent en aucune manière de ceux qui sont produits par la plupart des poisons irritants.

Chez les animaux, l'empoisonnement par le Tartre stibié cause des accidents plus graves que chez l'homme: Magendie a fait périr des chiens avec une dose de 20 à 40 centigrammes (4 à 8 grains) d'émétique; mais il

avait lié l'œsophage après avoir injecté le Tarte stibié : ces animaux sont morts deux ou trois heures après l'introduction du sel dans l'estomac. Les chiens, au contraire, qui ont pu se débarrasser de l'émeticque, ont pris jusqu'à 4 grammes (1 gros) sans en éprouver la plupart du temps aucun mauvais effet ; lorsque la dose a été portée à 30 grammes (1 once) on en a vu périr au bout de quelques heures ou de quelques jours, et d'autres fois cette forte dose n'a occasionné aucun accident.

*Lesions organiques trouvées après la mort dans l'empoisonnement par le Tarte stibié.* — Les traces que laisse le Tarte stibié sur l'homme n'ont jamais été constatées que lorsque cet agent toxique a été administré comme médicament à des malades qui ont succombé. Une inflammation de l'estomac et de l'intestin est la seule chose que l'on ait trouvée ; nous avons vu dans l'estomac des ulcérations assez larges et une légère hémorragie. C'est surtout chez les animaux que ces lésions ont été étudiées. Magendie a essayé de prouver que la mort était causée par l'inflammation secondaire que le poison cause dans les poumons : soit que le Tarte stibié eût été injecté dans l'estomac, soit qu'on l'eût déposé sur une plaie ou sur toute autre surface absorbante, soit qu'on l'eût injecté dans les veines, il causait toujours l'inflammation des poumons et de la tunique villeuse des intestins. Il y a plus : en injectant dans les veines une plus grande quantité d'émeticque, il déterminait rapidement la mort ; et dans ce cas le canal intestinal n'offrait aucune altération, mais les poumons étaient toujours gorgés de sang.

Magendie aurait-il été trompé par des colorations cadavériques de la membrane muqueuse des chiens sur lesquels il expérimentait ? Aurait-il pris pour des traces d'inflammation ce qui n'était que l'effet de la stase toute mécanique du sang dans les poumons ? On serait tenté de répondre affirmativement en considérant, d'une part, que, chez les chiens surtout, la coloration de la membrane muqueuse peut varier du rose pâle au violet foncé, par le seul fait de la stase cadavérique du sang, et que les modifications du même genre peuvent se passer dans les poumons. D'un autre côté, on est confirmé dans cette idée en voyant que le docteur Charnell (*Dissertat. inaugural. de Veneris minéral.*, Edim., 1813, p. 23) trouva les poumons sains chez un chat qu'il avait fait périr en appliquant sur une blessure qu'il lui avait faite 25 centigrammes (5 grains) de Tarte stibié ; et les expériences de MM. Rayer et Bonnet, tentées sur des lapins, n'ont pas permis de constater une seule fois la lésion pulmonaire dont parle Magendie. Quant à l'inflammation de l'intestin, ils ont pu l'apprécier ; cependant, dans le cas où la mort survenait promptement, ils n'ont pu trouver aucune trace de son action. (Rayer, *Hist. de Méd. et de Chirur. pratiqu.*, t. III, p. 69).

*Traitemennt de l'empoisonnement par le tartre de potasse antimoine.* — Si le vomissement n'a point encore eu lieu avant l'arrivée du médecin, celui-ci fera prendre immédiatement une grande quantité d'eau tiède, et il exercera des frictionnements sur la lvette. On fait en même temps préparer de la poudre de quinquina ou de toute autre écorce, etc. ; la décoction de ces

écorces ou la teinture sera administrée avec encore plus d'avantage. Les décoctions de thé, de noix de galle, de cachou, coupées avec du lait, agiront encore dans le même sens. Toutes ces boissons décomposent l'émeticque. On en continuera l'usage, même lorsqu'on supposera que la plus grande partie du poison aura été vomie. Mais bientôt on devra conseiller l'opium, et même la saignée, ou des applications locales de sanguines, si l'état inflammatoire du canal alimentaire soulèvera le requérir. Il est bien entendu que les boissons adoucissantes seront administrées au moment où l'on croira devoir cesser l'usage des décoctions végétales astringentes.

Des accidents analogues à ceux que produit le Tarte stibié peuvent encore être causés par le vin émétique, l'antimoine métallique en poudre, le sulfure d'antimoine, le kermès, l'antimoine de potasse non lavé, etc. Mais il est rare que les symptômes aient jamais la gravité de ceux qui sont quelquefois provoqués par l'ingestion d'une trop forte dose d'émeticque. Quoi qu'il en soit, le traitement devra être exactement le même que celui que l'on oppose à l'empoisonnement par le Tarte stibié.

Lorsque l'on veut que l'émeticque agisse seulement comme purgatif, on le donne *en lavage*, c'est-à-dire dissous dans une grande quantité d'eau. On met 4 grain (5 centigrammes) d'émétique dans une poche d'eau d'orge, d'infusion bêchique ou d'une tisane quelconque, que le malade prend par quart de verre d'heure en heure. Il arrive assez souvent que les premières doses causent des vomissements ; mais bientôt l'estomac s'y habitude, et le malade est seulement purgé.

Ce n'est pas ici le cas de parler des innombrables circonstances dans lesquelles l'émeticque a été conseillé par les médecins. La plupart des indications de l'émeticque en tant que vomifif servent étudiées tout à l'heure dans l'article général sur la *Médication évacuante* ; les autres seront appréciées dans le long article où nous traiterons de l'*Antimoine*.

#### KERMÈS, VIN ÉMÉTIQUE, etc.

Il nous semble parfaitement inutile de nous occuper ici du Kermès, du Vin émétique, et des diverses préparations antimoniales, qui toutes, ainsi que nous le dirons à l'article *Antimoine*, jouissent de propriétés vomitives incontestables. Mais ces composés ne sont plus usités comme vomififs, et toujours ils sont, pour cela, remplacés par le tarte stibié : ils ne sont administrés que comme antimoniaux contre-stimulants, et à ce titre il ne doit pas en être question ici.

Cependant le Vin émétique est encore donné quelquefois comme purgatif à la dose de 8 à 15 grammes (2 à 4 gros). Le Kermès, dans le même but, est administré à la dose de 20 à 30 centigrammes (4 à 6 grains).

#### SULFATE DE ZINC.

Nous avons déjà parlé du Sulfate de zinc comme irritant topique ; nous avons dit qu'on l'employait comme vomifif à la dose de 20 à 30 centi-

grammes (4 à 6 grains pour les enfants), et 1 à 2 grammes (18 à 36 grains) pour les adultes; que cet émétique avait une action plus rapide que le tartre stibié, et qu'on devait en faire usage surtout dans les empoisonnements, ou bien encore lorsqu'il existait des symptômes cérébraux graves qui empêchaient l'estomac de sentir l'impression de vomitifs moins énergiques.

## SULFATE DE CUIVRE.

Nous renvoyons à l'article Cuivre, où nous avons signalé le *Sulfate de Cuivre* comme un des vomitifs les plus sûrs que nous connaissons. Nous avons fait ressortir son efficacité toute particulière dans la médecine des enfants, notamment dans le croup et dans certaines angines malignes.

## II. — PURGATIFS.

## § 1. — Purgatifs tirés du règne végétal.

## FAMILLE DES EUPHORBIACÉES.

## MATIÈRE MÉDICALE.

La famille naturelle des Euphorbiacées renferme un très-grand nombre de plantes douées de propriétés fort énergiques. La plupart présentent une uniformité de caractères qui permet de les considérer comme un groupe aussi remarquable par ses qualités médicinales qu'il est distinct par sa physionomie botanique.

*Caractères botaniques de la famille.* Plantes monoïques ou dioïques, disposées souvent en épi ou réunies dans un involucre, ou, plus rarement, solitaires, périgone à trois, six divisions, souvent nul dans les fleurs femelles; dans les fleurs mâles : étamines insérées au réceptacle, à filament souvent articulé dans son milieu; dans les femelles : ovarie libre, sessile ou pédoncule; ordinièrement trois styles bulbés (quelquefois deux ou un); fruit formé de deux ou trois coques ménée ou diaphragmes, s'ouvrant en deux valves avec élasticité, périsperme charnu. Plante contenant ordinairement un sur-laitoux, fièvre et caustique gommoires.

Les principales plantes de la famille des Euphorbiacées employées comme purgatifs sont : le Croton Tiglium, l'Épurge, le Ricin commun, la Jatropha curcas ou Ricin d'Amérique, et la Mercuriale. Donnons d'abord la description du Croton Tiglium.

## CROTON TIGLIUM.

Cet arbrisseau, qui produit la semence connue sous le nom de graine de Tilly,

graine des Moluques, petit pignon d'Inde, croît dans les Indes Orientales, à Ceylan, aux îles Moluques. Son fruit est de la grosseur d'une avoine, glabre, à trois coques, renfermant chacune une graine ovale oblongue, presque quadrangulaire; le test de cette semence est dur, jaunière et taché de brun; il présente longitudinalement plusieurs salles, dont les deux latérales, plus apparentes, forment, avant de se réunir à la base de la graine, deux petits gibbosités, caractère essentiel qui fait facilement distinguer la graine de Tilly des gros pignons d'Inde et des ricins. Lorsqu'une des trois semences avorté, les deux autres rassemblent des grains de café, étant entièrement accolés par leur surface intime.

La semence de Croton Tiglium a été d'abord analysée par MM. Pelletier et Caventou, et depuis, avec plus de scrupule, par Brandeis, qui y a trouvé : *oïde crotonicus*, huile brûlante, résine, matière graisseuse blanche, matière brûlante, matière gelatinée, crolouine, gomme, albumine végétale.

On attribue les propriétés caustiques et purgatives de l'huile de Croton à l'acide crotonique et à la résine contenue dans les grains de Tilly (Croton Tiglium), qui sont d'une excessive fermeté.

L'huile de Croton Tiglium est liquide, limpide, d'une couleur brune ou jaune orangé, d'une odeur désagréable, nauséabonde. Sa saveur est excessivement dure et persistante. Cette huile est insoluble dans

## CROTON TIGLIUM, ÉPURGE, HUILE DE RICIN, etc.

749

l'eau, soluble dans l'alcool, l'ether et les huiles fixes.

*Procédé d'extraction.* Passer les semences de Croton Tiglium au moulin, et après avoir enfermé la poussière qui en résultera dans une toile de lin, soumettre-la à la presse entre deux plaques de fer émaillées et chauffer dans l'eau bouillante; conservez l'huile qui se sera écoulée, et au bout d'une quinzaine de jours, filtrez-la pour la purifier. D'autre part, broyez le tourteau qui est réduit sous la presse, et faites-le chauffer au bain-marie avec deux fois son poids d'alcool à 31° Cart. (80 c.), à la température de 50° à 60° pendant dix à douze minutes; passez avec expression, et soumettez le résidu à la presse. Distillez les liqueurs, et conservez l'alcool qui passe pour une parfumerie opération. Il restera dans le bain-marie une huile brune, épaisse, que vous abrancherez à elle-même pendant une quinzaine de jours, et que vous filtrerez pour la séparation du dépôt abondant qu'elle aura formé; vous la mélangerez avec l'huile obtenue par simple expression. (Codex.) 1 kilogramme (2 livres) de semences de Croton a fourni à M. Sonbeiran 270 gram. (9 onces) d'huile, dont 148 ont été obtenus par la pression et 121 par l'alcool.

Quand on prépare l'huile de Croton, il faut prendre toutes espèces de précautions pour se préserver des accidents qui résulteraient du contact des semences ou de leurs émanations avec quelque partie du corps.

L'huile de Croton Tiglium est employée à l'extérieur comme irritant, en frottements pratiqués à l'aide d'une flanelle qui en est imprégnée. On mélange le plus souvent à cet effet l'huile de Croton avec cinq à six fois son poids d'huile d'olive pour en faire un liniment. A l'intérieur, cette huile est administrée ordinairement sous forme de poison et de pilules.

## Potion suédoise purgative de Croton.

Pr. : Huile de Croton, 3 à 30 cent.  
Huile d'amandes douces, 32 à 120 gram.  
Mélez.

On peut aussi donner avantageusement cette huile dans un bauch blanc. (Hôp. Necker).

Nous l'avons donnée assez souvent aussi en pilules de 3 à 10 centigrammes (1 à 2 grains chacune).

## Succharole d'huile de Croton.

Pr. : Huile de Croton, 1 goutte.  
Oïo-saccharum de cannelle, 4 gramm.  
Mélez.

Hufeland composait une espèce d'huile artificielle qui remplaçait très-bien l'huile de ricin avec 1 goutte d'huile de Croton et 32 grammes (1 once)\* d'huile d'olive, d'amandes douces ou d'amandes.

La potion de Velleret celle du docteur Cury ont pour base l'huile de Croton Tiglium; les pilules purgatives de Retrou doivent aussi en particulier efficacité à cette huile.

\* L'huile d'Épurge ou grande huile (*Cathartica major*, *Eaulia major*, *Euphorbia lathyris*, L.) est une Euphorbiacée annuelle, indigène, et qui croît dans les lieux incultes du Midi de la France.

*Caractères généraux.* Plantes monoïques, herbes ou frutescentes, souvent succulentes ou même grasses, à suc blanc laiteux. Une douzaine de fleurs unisexuées, monandres, représentées par une étamine à filet articulé muni à la base d'une écaille multifida en guise de perianthe. Au centre, fleur femelle unique constituée par un ovale à trois lobes surmonté de trois styles, lequel devient une capsule à trois coques. Involure commun à 4-5 divisions diversément figurées. Cet ensemble constitue pour l'ensemble une seule fleur dodécandre.

*Caractères spécifiques.* Tige grosse, glauque comme toute la plante, simple ou bas, ramasse en haut. Feuilles lancéolées, entières, opposées. Divisions de l'involure échancrees en croissant fermé par un appendice lenticulaire à chaque corne. Capsules très-grosses, lisses, glabres.

Les semences de cette plante, autrefois nommées *Grana regia natura*, sont plus petites que celles du ricin, dont elles diffèrent par leur couleur noirâtre. Elles sont rugueuses, non jaspées, d'une saveur acide et brillante. Elles contiennent, d'après Sonbeiran, une huile fixe jaune, de la stearine, une huile brune forte, une matière cristalline, une résine brune, une matière colorante extractive, de l'albumine végétale.

L'huile d'Épurge (*Euphorbia sativa minor*, Codex) est légèrement jaunâtre, presque incolore, transparente, modeste, à peu près insipide, ne produisant pas, comme l'huile de ricin, cette chaleur acre et embaumante à l'arrière-gorge. Elle est complètement insoluble dans l'alcool. On obtient l'huile d'Épurge par trois procédés : 1<sup>e</sup> par expression ; 2<sup>e</sup> en traitant les tourteaux par deux fois leur poids d'alcool, comme pour l'huile de ricin ; 3<sup>e</sup> en traitant dans l'appareil à déplacement les semences en poudre par l'ether. Le Codex a adopté l'huile obtenue par simple expression. Ce procédé consiste à rincier les graines par la combustion ou minier encore par le moulin, et à les exprimer dans une toile de coton. On soumet ensuite le produit à la filtration.

Beaucoup d'autres espèces du genre *Euphorbia* possèdent de propriétés purgatives, mais moins prononcées : nous voulons parler surtout des semences de ces plantes dans lesquelles réside le principe purgatif; car les racines, les tiges et les feuilles ont paradoxalement principalement de qualités irritantes, que l'on a jusqu'à présent mal mis à profit. Nous citerons parmi les espèces indigènes : l'*Euphorbe cyprès* (*Euphorbia cyprissima*, L.); l'*Euphorbe Eaulia* (*E. Eaulia*, L.); l'*Euphorbe Céravil* (*E. Ceravilla*, Jacq.); le *Tilly malo* ou *Ricelle-matin* (*E. Heiosperma*, L.); l'*Euphorbe des marais* (*E. palustris*, L.), etc.

On donne l'huile d'Épurge sous forme